



Préambule

Association Romande des Intermédiaires Financiers

Caractère approprié et adéquation des conseils en placement selon la LSFfin/OSFin :

Minimas et bonnes pratiques relatifs à ces conseils et leur vérification par les prestataires de services financiers.

La LSFfin requiert des prestataires financiers qu'ils "vérifient le caractère approprié ou l'adéquation" des services de conseil en placement ou de gestion de fortune qu'ils fournissent.

- En quoi consistent concrètement le caractère approprié d'une part et l'adéquation d'autre part ?
- Comment les vérifier et les documenter ?
- Quelles sont les informations à recueillir ?

De la catégorisation des clients à la documentation nécessaire en passant par l'établissement d'un profil de risque et les interactions avec vos clients, nous passerons en revue les nouvelles règles ainsi que les bonnes pratiques.

Programme

1^{er} octobre 2019 / 12h⁰⁰-14h⁰⁰ / Hôtel Métropole Genève

Programme :

- 12:00 Accueil des participants et apéritif de bienvenue
- 12:20 Message de bienvenue
Norberto Birchler, Directeur et membre du Comité de l'ARIF
- 12:25 Caractère approprié et adéquation des conseils en placement selon la LSFfin/OSFin
Melina Dimitrakakis, Swiss Compliance Services
- 12:45 Déjeuner, menu composé de 3 plats
- 13:30 Café - Questions à l'orateur

Les participations au Déjeuner-débat de l'ARIF ne sont pas reconnues dans le cadre de l'obligation de formation continue en matière LBA.

Inscription



Association Romande des Intermédiaires Financiers

info@arif.ch

www.arif.ch

Merci de vous inscrire en envoyant vos coordonnées ci-contre par email à info@arif.ch, par fax au 022 310 07 39, ou par courrier à notre secrétariat :

A.R.I.F.
Case postale 3178
1211 Genève 3

Attention, places limitées

Tarif TTC membres : chf 71.-
Tarif TTC non-membres : chf 91.-

Nom, prénom : _____

Société : _____

Email : _____

Tél.: _____

Possibilité de s'inscrire en ligne (notamment en cas d'inscription multiple) sur :
<https://www.arif.ch/Inscription>